

SÉMINAIRE « PENSER AVEC FREUD »

Document 52

ANNÉE 2023-2024

RELIRE L'INTERPRÉTATION DU RÊVE

CHAPITRE VII

C- SUR L'ACCOMPLISSEMENT DE SOUHAIT - 2^e partie

Dominique Scarfone

Le transfert dans la production du rêve

Le mot transfert refait soudain son apparition sous la plume de Freud à la page 617. Freud revient sur le problème du rôle que jouent les restes diurnes; il se dit que puisque nous les retrouvons très souvent, ils doivent bien servir une fonction importante. Fidèle à sa méthode comparative, il puise dans son expérience avec les névroses. Il dit comprendre alors que les restes diurnes sont très nécessaires parce que, comme les névroses le lui ont appris:

« ...la représentation inconsciente est *absolument incapable* en tant que telle d'entrer dans le préconscient et qu'elle ne peut *y manifester un effet* qu'en se mettant en liaison avec une représentation innocente appartenant déjà au préconscient, en *transférant* sur elle son intensité et en *se laissant recouvrir par elle*. C'est là le fait du *transfert*, qui détient l'élucidation de tant d'événements frappants dans la vie d'âme des névrosés. » (615-616, italiques ajoutés.)

Ce passage mérite qu'on s'y arrête parce qu'il comporte en fait tout un programme que nous retrouverons sous la plume de Freud dans ses textes métapsychologiques des années 1915. Notons pour commencer cette affirmation forte selon laquelle la représentation inconsciente est absolument incapable de pénétrer dans le préconscient. Nous la retrouverons examinée par le détail dans le texte de la série « Métapsychologie » intitulé « L'inconscient », où Freud s'attardera, par exemple, à la question de savoir quelles conditions doit remplir une représentation inconsciente pour devenir consciente.

Ce rappel nous éclaire sur la conception que se fait Freud de l'inconscient et de ses voies d'accès. S'il a pu écrire que *l'analyse* du rêve est la voie royale *vers* l'inconscient, nulle part il n'affirme que le rêve *est* l'inconscient ou que son analyse ouvre grandes les portes de celui-ci. Les mots importants sont ici « analyse » et « vers »; il s'agit d'un cheminement qui, comme on le dit souvent, compte plus que l'arrivée. Dans notre parler quotidien, nous pouvons facilement oublier que nous n'avons en effet pas d'accès direct à l'inconscient ; que l'inconscient demeure une hypothèse. Hypothèse dont on ne peut se passer, mais qui reste une hypothèse, nous obligeant à « reconnaître » l'existence d'un inconscient (de représentations inconscientes¹) à travers ses effets ; ces effets perturbent le moi qui se voudrait maître en sa maison.

L'accès direct à l'inconscient étant exclu, Freud a travaillé fort, comme on sait, pour « faire parler » le rêve, c'est-à-dire comprendre les rouages par lesquels cet événement incongru de la nuit s'avère un compromis entre des processus psychiques hétérogènes, dont une partie nous est familière, mais l'autre pas. Le chapitre VI de *L'interprétation du rêve*, que nous avons patiemment étudié l'an dernier, nous montre comment il est possible à Freud, en travaillant avec méthode – et un peu de génie, faut-il avouer–, d'extraire des informations précieuses pour arriver à quelques conclusions utiles.

Pour ma part, ce que je trouve admirable, c'est que Freud ne propose pas une myriade de rouages compliqués, mais aboutit pour finir à un ensemble assez compact de concepts clairement définis et solidaires entre eux. Comme on l'a vu au chapitre VI, l'effort d'analyse de ses propres rêves et de ceux de ses patients amène Freud à conclure que les processus à l'œuvre dans la production du rêve – les chevilles ouvrières – sont au nombre de quatre : *condensation*, *déplacement*, *prix en compte de la présentabilité* et *élaboration secondaire*. Cette sobriété théorique est à souligner ; elle est la marque d'un esprit scientifique qui, suivant le précepte de Guillaume d'Occam, ne multiplie pas les concepts inutilement. Ces quatre processus sont par ailleurs décrits *opérationnellement*, c'est-à-dire en nous décrivant le *comment* et non seulement le *quoi*.

Il importe aussi de remarquer que ces quatre processus ne se situent pas au même niveau que le postulat examiné par Freud dans la présente section et qui

1. Je néglige ici volontairement le problème que pose l'expression « représentation inconsciente ».

dit que *le rêve est en définitive un accomplissement de souhait*. En fait, les quatre mécanismes doivent venir à l'appui de ce postulat. C'est ainsi que Freud invoque un *transfert* qui a lieu entre le « capital » – c'est-à-dire les motions refoulées qui contribuent au rêve, mais qui sont impossibles à connaître en elles-mêmes – et les images retenues de la journée précédente, les « restes du jour ». Ce transfert d'intensité, qu'est-ce d'autre sinon l'œuvre d'un des quatre mécanismes, c'est-à-dire le *déplacement* ? On sait que plus tard, encore une fois dans la *Métapsychologie* de 1915, Freud posera qu'une pulsion est représentée psychiquement par deux représentants, la représentation et le quantum d'affect. Dans ses textes *Le refoulement* et *L'inconscient* Freud soulignera que l'affect en tant que tel n'est pas refoulé, mais qu'il peut être réprimé². En fait, on peut dire que l'affect, en tant que quantité d'énergie, n'a nul besoin d'être refoulé puisqu'il est aisément *déplaçable, transférable* d'une représentation à une autre.

C'est la même chose qui se passe avec les restes diurnes : l'intensité de la poussée d'un souhait refoulé se transfère sur un de ces restes ; il suffit pour cela que ce reste s'offre par quelque détail à un rapprochement, par ressemblance (aspect iconique) ou voisinage (aspect indiciel), avec le souhait inconscient³.

Remarquons un point intéressant : quand Freud décrit ce transfert d'intensité, il dit du même coup que la représentation inconsciente se laisse *recouvrir* par la représentation préconsciente tirée du reste diurne. Cela conforte ce que nous avions développé lorsque nous avons discuté, il y a déjà quelques années, la notion d'investissement. On avait alors indiqué qu'on peut voir l'investissement de deux points de vue opposés et que le terme allemand *Besetzung* se prête même linguistiquement à ces deux points de vue: soit que la quantité est investie, placée (*besetzt*) dans une représentation – c'est le cas du « transfert d'intensité » – ; soit qu'une nouvelle représentation vienne *recouvrir* la représentation inconsciente, à la manière d'une nappe qui sert à couvrir (*besetzt*) une table pour les convives.⁴

2. Voir notre discussion récente sur refoulement et répression – document [51](#).

3. Je rappelle que icône et indice sont deux catégories de signes dans la classification de Peirce, la troisième catégorie étant le symbole linguistique. Pour le rapprochement, voir notre discussion sur le sens des mots « détermination » et « surdétermination », notamment dans le document [41](#) portant justement sur le déplacement.

4. Voir les documents [31](#) et [32](#) de notre séminaire de l'année 2020-2021.

Comment ce déplacement d'intensité se laisse-t-il soupçonner ? Par un aspect que Freud a détecté plusieurs années auparavant, lorsqu'il a noté le caractère « surfort » de certaines représentations ou idées dans les névroses ; représentations, idées, dont on ne voit pas au départ pourquoi elles prennent autant d'importance dans l'esprit du névrosé. De même, dans le cas du rêve, le déplacement sur une représentation « innocente » venant des restes du jour charge celle-ci d'une intensité « d'une grandeur imméritée » (617). L'autre possibilité étant que la représentation refoulée elle-même se mêle au reste du jour et le déforme, conférant à cette image ordinaire un aspect étrange, caractéristique des images de rêve.

Cette capacité de transfert, note Freud, explique à la fois qu'on retrouve dans le rêve des références à la journée précédente et que ces restes soient apparemment insignifiants. Insignifiants, ces restes le sont bien si on les considère isolément; mais c'est là leur « avantage », si l'on peut dire puisque par leur aspect anodin ils passent mieux la censure ; ils sont comme la marchandise de peu de valeur sous laquelle le contrebandier cache le produit de luxe...

En résumé, les restes du jour

« ...ne font pas qu'emprunter quelque chose à l'*Ic* lorsqu'ils obtiennent de participer à la formation du rêve, à savoir *la force de pulsion dont dispose le souhait refoulé*, mais encore offrent aussi à l'inconscient quelque chose d'indispensable, le nécessaire point d'attache pour le transfert... » (p. 618, italiques ajoutés)

Noter ici « la force de pulsion (*Triebkraft*) dont dispose le refoulé » : invitation, d'une part, à cesser de concevoir les pulsions comme des « entités » pour n'en retenir que l'aspect « force » ou « poussée » ; d'autre part, à considérer sérieusement le fait que quelque chose comme un *souhait* puisse posséder une force de pulsion. Ceci contraste avec la lecture que l'on fait souvent, où la pulsion serait quelque chose de biologique qui devrait ensuite se « psychiser », sans qu'on puisse expliquer comment s'accomplit un tel miracle. On voit, au contraire, que chez Freud un fait aussi immatériel qu'un souhait est dit posséder une « force de pulsion ». Bien sûr, la clé est ici que ce souhait est *refoulé*, ce qui demanderait que l'on s'attarde à quelle transformation fait référence ce mot de « refoulé » pour qu'il possède une « force de pulsion ».

Avant de quitter la question des restes diurnes, Freud formule une dernière remarque, tout aussi étonnante :

« Il n'y a pas de doute que ce sont eux [les restes du jour] les véritables perturbateurs du sommeil, et non pas le rêve, qui s'efforce au contraire de prendre le sommeil sous sa protection. » (618)

Je dis que cette remarque est étonnante, parce que, une fois de plus, le sens commun nous ferait croire que pour Freud, les perturbateurs par excellence ce sont les souhaits (ou désirs) inconscients. Ne vient-il pas de dire, quelques paragraphes plus haut, que parfois le « capitaliste » (le souhait inconscient) peut se faire entrepreneur (amorcer un rêve) ? Freud semble donc dire à présent que, oui, l'entrepreneur du rêve peut être ou bien le moi qui veut continuer à dormir ou bien le souhait refoulé qui veut trouver à s'accomplir, mais que dans les deux cas, ce qui donne à l'entrepreneur et au capitaliste l'occasion d'entreprendre, ce sont ces restes du jour qui ouvrent, pour ainsi dire, le chantier parce qu'un travail de pensée du jour est resté inachevé et demande donc à la psyché de continuer à travailler même de nuit. Entrepreneur et capitaliste font faire à la psyché du temps supplémentaire, et qui plus est, de nuit !

Cela peut sembler un détail, mais concorde avec ce que nous pouvons jeter comme second regard sur la théorie des pulsions et du refoulement. On a en effet, à mon avis, trop tendance à négliger le rôle des pulsions du moi qui, quand leurs tâches restent inaccomplies, comme le suggèrent les restes du jour, persistent à réclamer leur dû. Les « pulsions du moi », assimilées par Freud à l'autoconservation, ont été l'objet de bien des discussions et peut-être, pour finir, d'un sérieux malentendu. Ce malentendu provient du fait que *dans la pratique* il s'agit en effet, par la mise en place du cadre analytique et le recours à la méthode freudienne, *de les exclure*, ou du moins de les mettre entre parenthèses pour laisser jouer le sexuel seul. Mais cette exclusion méthodique dans la pratique a fini par les dévaluer dans la théorie, à les en exclure également. Or, ici les choses se compliquent passablement, signe qu'il y aurait de quoi mener une enquête plus soutenue pour aborder la question dans une perspective plus nette. Par exemple, une réflexion sur *l'exclusion* dont l'autoconservation *doit* faire l'objet dans la mise en place du cadre analytique pourrait-elle nous indiquer que, puisqu'il nous faut constamment travailler à l'exclure, c'est que l'autoconservation fait bien partie du paysage ? Autrement dit, la

psychanalyse devrait constamment tenir compte, même si négativement, de l'autoconservation. Et s'il faut en tenir compte, aussi bien l'examiner de plus près. Faute de quoi, la pensée psychanalytique présente des failles par où s'engouffrent des erreurs théoriques et pratiques.

La façon dont les milieux psychanalytiques ont réagi à l'apparition de la théorie de l'attachement est à ce titre emblématique : soit une adoption enthousiaste, au mépris de toute précaution épistémologique quant à l'articulation avec la psychanalyse proprement dite : certains ont considéré ladite théorie comme partie prenante de la psychanalyse, voire son fondement ; d'autres ont manifesté un désintérêt sans appel, voire un rejet. Or, ce qui fait l'originalité de la psychanalyse, c'est de se situer en position oblique par rapport aux savoirs positifs. Non pour s'y opposer ni les importer tels quels, mais pour comprendre en quoi la prise en compte du refoulement, de l'*Ics*, nous les fait aborder sous un angle inédit.

Mais au fait, qu'est-ce qu'un souhait ?

Ayant mis en lumière la force de pulsion d'un souhait refoulé et le transfert possible sur des représentations bien innocentes à l'origine, Freud se demande :

« ...Pourquoi l'inconscient dans le sommeil ne peut-il offrir rien d'autre que la force de pulsion pour un accomplissement de souhait? La réponse à cette question ne manquera pas de jeter une lumière sur la nature psychique du souhaiter ; elle sera donnée à l'aide du schéma de l'appareil psychique. »
(619)

Et, parlant de l'appareil psychique, Freud commence par rappeler que, comme tout appareil vivant, il est nécessairement le résultat d'une évolution :

« Nous ne doutons pas que cet appareil lui aussi n'ait atteint sa perfection actuelle que par la voie d'un long développement. » (619)

Il fait alors appel, tacitement, à un principe posé dès le début du *Projet* de 1895, le *principe d'inertie*, soit « la tendance à se maintenir le plus possible sans stimulus ». C'est un principe auquel Freud se référera constamment, que ce soit en 1915 dans *Pulsion et destins de pulsions* ou en 1920, dans *Au-delà du principe de plaisir*. C'est un principe qui, comme tout principe, ne peut être posé que théoriquement parce que « la nécessité de la vie » obligera bientôt l'organisme à lui désobéir. Cette nécessité

de la vie, ce sont les « grands besoins corporels » – besoins *internes* que Freud appellera « pulsions d'auto-conservation » ; p. ex. la faim, la soif – et qui donnent « le coup d'envoi » au développement de l'appareil psychique. Celui-ci est en effet contraint de renoncer à son inertie et chercher dans l'environnement la réponse à ses besoins.

Il convient ici de suivre le raisonnement de Freud pas à pas :

- Le besoin interne crée une *excitation* ;
- celle-ci va chercher à s'écouler (selon le principe d'inertie) dans la motilité – « modification interne » ou « expression d'émotion » ;
- Exemple : L'enfant affamé va crier ou gigoter, en désaide ;
- Mais cela ne change rien à la situation ; l'excitation interne n'est pas un stimulus momentané, mais une force à l'action *continue* ; [Soulignons que « excitation d'origine *interne* » et « poussée *continue* » sont les deux critères qui définiront une *pulsion* dans *Pulsion et destins de pulsions* (1915).]
- Un tournant ne peut intervenir que si, par une voie quelconque – chez l'enfant au moyen d'une aide étrangère – est vécue l'*expérience de satisfaction*.
- Un constituant essentiel de cette expérience vécue est l'apparition d'une certaine *perception* (ex. nourriture)
- dont l'*image mnésique* (*Erinnerungsbild*) reste désormais associée à la *trace mémorielle* (*Gedächtnisspur*) de l'excitation de besoin.

Images mnésiques, traces mnésiques

Notons au passage les appellations différentes : *image mnésique* de la perception de la nourriture, mais *trace mémorielle* de l'excitation du besoin. Il y a lieu de penser que ces termes différents ne sont pas choisis au hasard. D'une part, les images, Freud les a toujours considérées comme ayant leur origine dans la perception du

monde extérieur. Tout ce qui est représenté a jadis été perçu⁵. D'autre part, on ne saurait avoir une *image* de l'excitation causée par le besoin (sauf par un recours à des métaphores se rapportant à des perceptions autres), mais on en garde sûrement la *trace*. Ainsi, on ne peut reproduire dans sa mémoire la *sensation* de faim, à moins d'être actuellement affamé. Cette différence entre image mnésique et trace mnésique, bien que Freud ne l'ait pas élaborée explicitement, est repérable à travers toute son œuvre.

Dans un autre ordre d'idées, on peut remarquer que la description de l'*association* entre l'image de la nourriture et la trace de l'excitation ressemble beaucoup à un *conditionnement* auquel le grand chercheur russe Pavlov travaillait entre 1890 et 1900, c'est-à-dire pratiquement à la même époque ! Mais comme nous allons tout de suite le voir, Freud atterrira ailleurs que dans une psychologie du conditionnement.

En effet, quel rapport entre tout ce développement qui va du besoin à l'image mnésique de ce qui satisfait le besoin ? C'est que, dit Freud, quand le besoin se présentera de nouveau, l'association ainsi établie entre besoin et image retenue de la perception satisfaisante fera en sorte que la motion psychique provoquée par le retour du besoin réveillera cette image.

« Une telle motion est ce que nous appelons un souhait. » (620)

Cela donne à penser. Nous notons que ce qui s'appelle souhait n'est pas une formulation de pensée du genre « Mon Dieu, faites que... », mais que c'est *l'apparition même de l'image mnésique qui satisfait le besoin* ! C'est une sorte de court-circuit entre le manque et sa satisfaction imaginaire. Il n'y pas de hiatus entre le besoin et la formulation d'un vœu, mais présentation par le plus court chemin de la réponse au manque, avec pour seul défaut que la réponse est immatérielle : c'est la retrouvaille de la perception, mais sans la chose qui, dans un premier temps, avait donné lieu à cette perception. Or,

« ...la réapparition de la perception *est* l'accomplissement de souhait... » (620, italiques ajoutés)

5. Voir Freud (1925) La négation, OCP vol. XVII, p. 169.

On voit donc que tout se déroule sur un plan que l'on pourrait dire virtuel, purement psychique, sans égard pour un référent externe. D'ailleurs Freud précise encore plus son idée :

« ...et le plein investissement de la perception à partir de l'excitation de besoin est la voie la plus courte menant à l'accomplissement de souhait. »

On aura compris que quand Freud parle de l'investissement de la perception, il veut dire de l'image mnésique laissée par la perception ; mais il veut sans doute dire aussi *le plein investissement de l'appareil de perception*, où l'on reconnaîtra le « transfert d'intensité » que nous avons discuté au début du présent document. L'intensité de l'investissement est telle qu'elle donne lieu à un halluciner.

Pour comprendre le rapport avec le rêve, il faut suivre encore une fois de près le raisonnement de Freud :

- Il doit d'abord poser que l'appareil psychique, avant que son évolution soit complète, a déjà été dans un « état primitif » dans lequel cette voie, ce court-circuit dont nous venons de parler, était effectivement parcouru et donnait lieu à l'hallucination. Cela visait une identité de perception, c'est-à-dire revoir les lieux, les personnes, les choses, bref les coordonnées perceptibles de l'expérience de satisfaction.
- Il pose ensuite que durant le sommeil, la « vie nocturne » remet l'appareil dans cet état primitif qui autrefois régnait même à l'état de veille, ce qui lui fait résumer :

« Le rêver est un morceau de la vie d'âme enfantine surmontée » (621)

En chemin vers cette conclusion très sommaire, il aura discuté de comment, selon lui, dans la vie éveillée, le sujet peut ne pas rester captif de la reviviscence hallucinatoire. C'est que, dit-il, avec la seule hallucination, la satisfaction n'intervient pas, le besoin persiste, et l'organisme s'épuiserait à maintenir l'investissement interne de l'appareil perceptif (investissement de l'image mnésique qui donne l'hallucination) aussi fort que l'investissement externe (que la perception effective du monde extérieur). (620)

Freud pose alors qu'il faut qu'intervienne, toujours dans la vie éveillée, une inhibition de cette tendance hallucinatoire, œuvre d'un « deuxième système », qu'il ne nomme pas, mais que l'on peut aisément reconnaître : c'est un système, dit-il, qui « domine la motilité volontaire », ce qui est manifestement l'attribut particulier que Freud reconnaît toujours au *moi*. Ce deuxième système rend possible *l'examen de réalité*. On notera que, par contraste, l'hallucinatoire reprend ses droits parfois dans des moments transitoires de la vie éveillée, mais plus souvent durant le sommeil et dans le cours d'une psychose. Dans les deux cas, le moi a, en quelque sorte, rompu les amarres avec la réalité extérieure, suspendant tout « examen de réalité ».

Cette « rupture » doit toutefois elle-même être définie : que signifie-t-elle, comment se produit-elle ? Le lien essentiel que Freud établit entre la notion de moi et le contrôle de la motilité peut servir d'indice, mais à condition de ne pas s'en tenir à un rapport brut. Dans le cours des nos recherches sur le sujet, Marie Leclaire et moi avons conclu qu'il fallait prendre en compte l'existence de deux types de traces mnésiques, les traces perceptives et les traces motrices. Freud avait bien proposé dans le *Projet* ces deux types de traces, mais sans faire usage de cette dualité dans une définition de l'examen de réalité (épreuve de réalité) et en ne s'en tenant qu'à une conception empirique du genre « si l'objet suit mon mouvement, il est halluciné », ce qui ne résout en fait rien⁶.

Cela nous ramène au chapitre sur la régression. L'absence de motricité effective durant le rêve, dit Freud, conduit à la régression topique vers le pôle perceptif. Peut-être, mais dans ce cas qu'en est-il de l'hallucination chez un sujet psychotique libre de bouger autant qu'il veut ? Si on se rapporte au contraire au plan des traces mnésiques, on se rend compte qu'elles peuvent être réactivées ensemble ou séparément. Les traces perceptives seules, si elles ne sont pas accompagnées de la réactivation de la mémoire motrice, donnent lieu à l'hallucination. Souvenons-nous que Freud attribue au moi le contrôle de la motricité. Qu'est-ce à dire ? Le moi pourrait-il en définitive être conçu comme « mémoire motrice » ? On pourrait le penser, puisque les traces motrices sont sans aucun doute nécessaires au contrôle de la motricité. C'est ce qui nous permet de poser que si les traces motrices sont réactivées en même temps que les traces de la perception, *ce qui revient à dire que le moi est présent et actif*, alors l'hallucination est inhibée, et cela, *peu importe si le sujet lui-*

6. Leclaire M. et Scarfone, D. (2000) Vers une conception unitaire de l'épreuve de réalité, *Revue française de psychanalyse*, vol. LXX, 3, p. 885-912. Article [disponible](#) dans la section « Documents » du site web.

même est capable ou non de bouger (pensons par exemple à un sujet quadriplégique... il peut bien entendu rêver qu'il marche, mais, d'ordinaire, à l'état de veille, il *n'hallucine pas* la chose).

Rêve et psychopathologie

La question du rapport à la réalité occupera Freud plusieurs fois encore au cours de son œuvre. Notamment en 1911, avec ses « Formulations sur les deux principes de l'advenir psychique » de même qu'avec le texte sur le Président Schreber, puis de nouveau avec deux courts textes de 1924, intitulés « Névrose et Psychose » et « La perte de réalité dans la névrose et la psychose. » Mais déjà dans les pages finales de la section que nous étudions, il se préoccupe de la question de l'hallucination à l'état de veille. Cela lui permet, dit-il, de tenter de compléter l'échafaudage théorique, puisque l'étude du rêve n'est après tout qu'un moyen de se faire une meilleure idée du fonctionnement psychique en général.

Après avoir affirmé que « le rêver est un morceau de la vie d'âme enfantine surmontée » (621), Freud évoque aussitôt les psychoses où ce mode de travail s'impose aussi à l'état de veille.

« Les motions de souhait inconscientes aspirent visiblement à s'affirmer aussi dans la journée, et le fait du *transfert*, de même que les *psychoses*, nous enseigne qu'elles voudraient, par la voie traversant le système du préconscient, pénétrer jusqu'à la conscience et *parvenir à la domination de la motilité*. » (621, italiques ajoutés)

Notons d'abord la continuité, à première vue surprenante, entre transfert et psychoses ; non que le transfert soit un phénomène psychotique (quoique, comme nous savons, il y a les transferts délirants), mais que tous deux, transfert et psychose, renvoient à une même tendance de base : les motions de souhait *Ics* cherchent à se frayer une voie vers la motilité, c'est-à-dire vers la possibilité d'agir effectivement pour l'obtention de la satisfaction.

Notons du même coup que Freud pose ainsi un conflit permanent entre ces motions inconscientes et le moi, une compétition incessante pour qui commandera la motilité. Le moi, ici, ne désigne pas le sujet conscient de lui-même et qui délibère ; il lui suffit d'être cet ensemble de traces assez solidement frayées entre elles décrit

dans le *Projet*, ensemble qui impose de par sa seule présence un « investissement latéral » aux processus psychiques, et inhibe ainsi leur libre écoulement. Soulignons une fois de plus le caractère « darwinien » de compétition *impersonnelle* entre tendances opposées.

Durant le sommeil, pourtant, il est possible au moi de baisser la garde, précisément parce que de motilité il n'y a point. La « censure critique » entre *Ics* et *Pcs* peut donc se relâcher « L'état de sommeil garantit la sécurité de la forteresse à garder » (622). Mais ce fait attire aussitôt l'attention sur les conditions de la vie éveillée, quand un tel relâchement de la censure n'est pas dû au sommeil, mais à un état pathologique, état qui peut par ailleurs comporter un « renforcement pathologique des excitations inconscientes » ; celles-ci

« se soumettent alors le *Pcs* [et] dominent à partir de lui nos paroles et nos actions, ou bien, obtiennent par contrainte la régression hallucinatoire [...] Cet état, nous l'appelons psychose. » (622)

Ces considérations établissent donc une base comparative, entre rêve et psychose, permettant de tirer des règles plus générales, pour « construire l'échafaudage psychologique » (622).

Une de ces conclusions générales est de pouvoir

« conférer au *souhait* la valeur *d'une force de pulsion psychique* pour le rêve » (622, italiques ajoutés).

Les italiques soulignent à nouveau le fait que le *souhait* en tant que tel est une force de pulsion psychique. Mais je note au passage que Freud ne dit pas « *souhait inconscient* » ou « *souhait refoulé* », mais simplement « *souhait* ». Nous verrons bientôt pourquoi.

Autre conclusion permise : le rêve est à ranger « dans un ensemble qui peut englober aussi d'autres formations psychiques » (622-623). En effet, si un système *Ics* existe, le rêve ne saurait en être la seule manifestation :

« Il doit bien y avoir encore d'autres formes d'accomplissements de *souhait anormaux* que le rêve. » (623)

Freud se tourne cette fois vers les psychonévroses et invoque son expérience clinique pour affirmer que les symptômes de ces névroses aussi sont un accomplissement de souhait *Ics*.

Nous sommes ainsi ramenés à ce que je notais à l'instant, que Freud n'a mentionné que « le souhait », sans le qualifier, comme unique force de pulsion. C'est que, parlant des névroses, il se ravise et précise que les symptômes résultent en définitive d'un compromis entre les souhaits *Ics* et la formation réactionnelle contre celui-ci. C'est écrit dans une note ajoutée en 1914, mais Freud avait exprimé la même idée dans le texte de 1900, quelques lignes plus loin :

« Le symptôme n'est pas seulement l'expression d'un souhait inconscient réalisé ; il faut encore que s'y ajoute un souhait provenant du préconscient, qui s'accomplit par le même symptôme... » (623).

Une telle conception du symptôme et du rêve comme formés par des contributions venant de deux côtés, Freud l'avait d'ailleurs déjà posée dès les *Études sur l'hystérie*, quand il parlait du symptôme comme un *infiltrat*, c'est-à-dire le résultat d'une interpénétration d'éléments relevant de l'inconscient et d'éléments provenant du moi, et où « c'est la résistance qui représente l'élément infiltrant »⁷.

Fort bien ! Mais alors, cela veut-il dire que le rêve, lui, ne connaît pas un tel conflit entre le souhait *Ics* et le souhait *Pcs* ? Au niveau des contenus, peut-être pas, mais il y a quand même le conflit entre le souhait *Ics* et le souhait de continuer à dormir. D'où, à nouveau, le recours au rêve de l'enfant qui brûle. Le père fait un rêve qui d'une part prolonge la vie de l'enfant, mais d'autre part essaie de préserver l'état de sommeil...



7. Freud (1895) « Psychothérapie de l'hystérie », in *Études sur l'hystérie*, Paris, PUF, p. 235.